

Chers Parents, chers futurs parents,

L'épidémie de bronchiolite débute généralement à l'automne et se termine à la fin de l'hiver et est souvent due au virus respiratoire syncytial (RSV). Il s'agit d'une infection respiratoire potentiellement grave, qui provoque une inflammation des petites bronches et touche les enfants de moins de 12 mois – les nourrissons de moins de 3 mois courant un risque plus élevé de complications et d'hospitalisation.

Les symptômes de la bronchiolite sont les suivants :

- toux
- fièvre
- nez bouché
- des difficultés à respirer

Si votre bébé présente ces symptômes, consultez rapidement son pédiatre.

En cas de signe de gravité comme un changement de comportement, un bébé moins réactif, qui mange moins, respire très vite ou très lentement ou de manière irrégulière, ou si ses lèvres ou extrémités deviennent bleues, emmenez-le directement aux urgences.

Des gestes simples de prévention sont recommandés :

- Avant l'âge de 3 mois, limitez les visites à votre cercle proche et non malade
- Se laver les mains avant et après la manipulation du bébé
- Portez vous-même un masque en cas de rhume, de toux ou de fièvre

Aujourd'hui, deux traitements préventifs efficaces existent pour protéger les bébés :

1. La vaccination de la future maman (Abrysvo®).

Administrée entre la **32^e et la 36^e semaine de grossesse**, elle permet à la future maman de transmettre ses anticorps au bébé à travers le placenta.

2. L'administration de Beyfortus® au bébé.

Ce médicament à base d'anticorps est administré directement au bébé par injection intramusculaire et diminue de manière importante le risque d'infection à RSV.

Une seule dose administrée de l'un ou l'autre des traitements suffit pour protéger efficacement votre bébé. Selon le mois de naissance de votre enfant, le choix et le moment du traitement préventif sont les suivants :

- **Pour les enfants nés entre avril et septembre 2025** : administration de Beyfortus® **dès le 1^{er} octobre 2025**.
- **Pour les enfants nés entre octobre 2025 et mars 2026** :
 - **Soit** la vaccination de la future maman par Abrysvo® entre la 32^e et la 36^e semaine de grossesse, si la naissance est prévue entre octobre et mars
 - **Soit** l'administration de Beyfortus® au bébé durant la première semaine de vie ou dès que possible après la naissance

Les deux traitements sont sûrs et aussi efficaces l'un que l'autre. La vaccination de la femme enceinte diminue le risque de maladie grave à RSV de 82 % dans les 3 mois et de 69 % dans les 6 mois après la naissance. L'anticorps donné au bébé diminue le risque de maladie grave et d'hospitalisation d'environ 80% dans les 6 mois après la naissance.

Parlez-en avec la sage-femme ou le gynécologue qui vous suit ou le pédiatre de votre bébé. Il ou elle vous aidera à choisir la meilleure option selon votre situation.

Les coûts liés à l'administration de ces deux traitements sont pris en charge par les caisses maladies à l'exception de la quote-part de 10%.

Comme tout médicament, Abrysvo® et Beyfortus® peuvent entraîner des effets indésirables. Bien que peu fréquents, les effets indésirables possibles sont :

- éruption cutanée
- réaction au site d'injection (rougeur, gonflement et douleur)
- fièvre
- dans de très rares cas, une réaction allergique.

Ces effets indésirables peuvent apparaître jusqu'à quelques jours après l'injection. Ils sont en général d'intensité légère ou modérée et de courte durée.

Le service du médecin cantonal, les Hôpitaux Universitaires de Genève, la Société Genevoise de Pédiatrie et l'Ordre des Gynécologues et Obstétriciens de Genève recommandent vivement de choisir l'un ou l'autre de ces traitements pour protéger votre enfant.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web dédié du service du médecin cantonal <https://www.ge.ch/c/rsv>



Dr Alessandro Cassini, médecin cantonal

Dr Arnaud L'Huillier, médecin responsable d'unité, unité des maladies infectieuses pédiatriques, HUG

Dr Le Tinier Bénédicte, médecin adjoint responsable de l'unité de consultation prénatale, Service d'Obstétrique, HUG

Dr Jean-Yves Corajod, Société Genevoise de Pédiatrie

Dr Jean Locher, Ordre des Gynécologues et Obstétriciens de Genève